



LA VILLE DE PONT-SAINTE-MAXENCE ACCUEILLE L'ARRIVEE FINALE DE LA 66^e EDITION DE LA RONDE DE L'OISE LE DIMANCHE 16 JUIN

Cette course internationale est réservée aux athlètes de la catégorie « Homme Elite »

Quatre étapes figurent au programme. L'organisation a retenu 20 équipes dont neuf Continental et autant de DN1. Le vainqueur succédera au Norvégien Henrik Evensen.

Les vingt équipes françaises et étrangères participantes s'engageront dans l'ultime étape de 175,800 km reliant Laigneville à Pont-Sainte-Maxence en passant par les communes de Saint -Claude, Rousseloy, Laigneville, Cauffry, Martincourt, Liancourt, Verderonne, Rosoy, La Bruyère, Demi-lune, Bailleval, Louveauourt, Senecourt, Breuil Le Sec, Nointel, Catenoy, Epineuse, Bailleul Le Soc, Rouvillers, Estrées Saint Denis, Remy, Canly, Longueil-Sainte-Marie, Bois d'Ageux, Port Salut, Verberie, Roberval, Pontpoint, Moru, Les Ageux, Saint-Martin Longueau, Bazicourt et Houdancourt.

L'arrivée est prévue aux environs de 15h30, rue de la République.

Le village de la Ronde de l'Oise sera installé sur le Champ de Mars.

Afin de limiter tout risque d'accident pour les coureurs et la caravane, la ville mettra en place un plan de circulation et de stationnement adapté.

Les rues suivantes seront notamment interdites à la circulation et au stationnement : rue Jean Moulin, place et rue de la République, quai Mesnil Châtelain, quai Arsène Berdin, rue du Chancelier Guérin, rue Poidevin, Champ de Mars.

Ronde de l'Oise
Circulation et stationnement
interdit

Le dimanche 16 juin
de 6h00 à 19h00



Rues :

Rue du Chancelier Guérin

Rue Poidevin

Place du Maréchal De Lattre de Tassigny

Place et rue de la République

Rue Jean Moulin

Quai Mesnil Châtelain

Quai Arsène Berdin

Arrêté n°99/2019

